Recule 29/17/2009 150/12-09

MONTAGUT Jacques 92, Avenue de Toulouse 81200 AUSSILLON

> à COMMISSION PARTICULIERE DEBAT PUBLIC LIAISON CASTRES - TOULOUSE REGUS - Immeuble ATRIA 8, Esplanade Compans Caffarelli 31000 TOULOUSE

Dans le cadre du débat sur le projet d'achèvement de la mise à 2 x 2 voies de la liaison Castres - Toulouse, je souhaite produire à la commission mes arguments exprimés à titre individuel, en tant qu'usager (depuis Mazamet) de cet axe routier, sans appartenance à un groupe d'intérêts ou de pression, après avoir pris connaissance des seuls documents généraux d'information (dossier du débat public émanant du maître d'ouvrage, cahiers d'acteurs) et après avoir assisté à la réunion publique du 02/12/2009 à Mazamet.

Objet du débat et sens de mon argumentation :

p'après les documents produits, l'alternative n'est plus entre "Autoroute (2 x 2 voies)" et "pas d'autoroute"; la décision de réalisation d'un nouvel axe routier à 2 x 2 voies, avec maintien de la route existante (conservée ou reconfigurée) paraît actée et le choix est, sur l'ensemble d'un itinéraire allant de Castres à Verfeil se connectant sur l'A68 (liaison Albi-Toulouse), entre une autoroute concédée, c'est à dire payante, entièrement réalisable à l'horizon 2015, et une autoroute (la même) non payante, de réalisation progressive et plus aléatoire, sur plusieurs dizaines d'années. Une partie de cette 2 x 2 voies existe déjà (déviation de Soual et déviation de Puylaurens). Le dossier du maître d'ouvrage propose et appuie l'option de l'autoroute concédée, conformément à l'orientation de la grande majorité des élus et organismes socio-professionnels du secteur de Castres - Mazamet. L'objet du débat revient à valider ou non l'option d'une autouroute à péage.

Dans le choix proposé, ma préconisation est de retenir la solution de l'autoroute non payante réalisée progressivement, en décalage avec l'opinion dominante à Castres - Mazamet, motivée par une analyse générale critique de cette opinion dominante et par des arguments de fait modérant l'urgence d'un itinéraire à 2 x 2 voies, essentiellement pour la partie de l'itinéraire allant de l'intersection de la RD 826 à Verfeil, en considérant que la prise en compte effective du volume du trafic aurait dû inciter plutôt à prioriser l'aménagement des liaisons internes à la Communauté d'agglomération de Castres - Mazamet (notamment l'axe Labruguière - Mazamet, traité avec parcimonie, alors que le trafic local y est assez dense, et que, longé par la voie ferrée, il présente des facteurs de danger aux intersections avec passage à niveau).

Analyse critique sur le contexte favorable à l'autoroute à péage dans le secteur de Castres - Mazamet :

De la réunion publique de Mazamet, est ressortie, avec une quasi unanimité, l'attente urgente d'une autoroute, à tout formulation de préoccupations sur les modalités sans péage, contexte financement, (équilibre du réalisation environnemental), soutenue, outre la mise en avant du critère de sécurité (l'autoroute est moins accidentogène), à la fois par des arguments de revendication ("nous sommes délaissés", "nous sommes les seuls à ne pas avoir d'autoroute", "nous sommes au bout du monde") et par des arguments généralistes et volontaristes, présumant d'importantes retombées économiques et démographiques pour le secteur.

Il est à noter d'ailleurs que ce désir d'autoroute, dépassant l'horizon toulousain, est ancien (l'association ATLASE réclamait autrefois une autoroute entre Mazamet et Carcassonne, son sigle signifiant "Aude et Tarn Liés pour un Avenir dans le Sud Europe") et persistant (l'idée d'atteindre Béziers a été évoquée lors de la réunion publique).

teneur de l'argumentaire plaidant pour une autoroute La au plus tôt, donc à péage, qui pourrait valoir pour tout autre territoire, appelle à notre avis quelques nuances ou objections, en dehors du fait indéniable qu'une liaison rapide (d'autant plus si elle est non payante) est favorable au plan démographique :

- D'autres territoires de Midi-Pyrénées sont encore plus ou moins pourvus en liaisons rapides avec Toulouse, par exemple : Rodez ; Villefranche de Rouergue / Decazeville / Figeac ; Auch.
- Les retombées économiques sont à relativiser en matière d'attractivité des entreprises : Bien que desservies par autoroute, des villes comme Saint Gaudens, Lannemezan, Tarbes, dynamique d'implantation. enregistré une n'ont pas Cahors L'attractivité concerne semble-t-il le plus souvent des activités liées à la logistique (par exemple, sur l'axe Albi - Toulouse, la zone de Gabor à Saint Sulpice) et au dynamisme démographique (secteur de l'immobilier et de la construction). L'effet positif être plutôt conservatoire pour des activités présentes (quoiqu'existent des contre exemples : ainsi, VALEO a conservé son implantation de Mazamet alors qu'il a fermé les unités de Montauban et de Cahors).

Réflexion sur la problématique des liaisons routières entre Castres et Toulouse et sur le projet de mise en concession :

- D'après le dossier du débat, l'enjeu principal de la réalisation d'une liaison rapide paraît être un gain de temps d'environ 15 mn et de régularité par rapport à la situation actuelle. Dans le cadre d'une mise en concession, il est indiqué publiques sont susceptibles de verser autorités subvention d'investissement au concessionnaire afin permettre l'équilibre d'exploitation ; Le volume du trafic futur et la fiabilité des prévisions (produit des péages) sont donc déterminants de l'opportunité de l'investissement et du montage de son financement.

- Considérations sur les données du trafic actuel :

D'après le dossier du débat, on constate que le trafic actuel (chiffres de 2007) le plus important sur la zone d'étude se trouve en agglomération, aux abords de Toulouse et aux abords de Castres (mais aussi entre Castres et Mazamet, portion qui étonnamment n'est pas intégrée dans le projet alors que l'on atteint près l'on fait que véhicules/jour et 11.610 référence à un bassin de vie de 100.000 habitants ou plus dont le secteur de Mazamet doit bien représenter près du tiers). Mazamet

le trafic (itinéraire par Puylaurens agglomération, priori le plus pertinent) est sensiblement moindre : 9.500 véhicules/jour vers Puylaurens, 7.500 véhicules/jour vers Cuq-Toulza ; entre Cuq-Toulza et Toulouse, avec la possibilité de 2 itinéraires (par Verfeil ou par Saussens-RD 826), on relève sur l'axe passant par Verfeil, 5.800 véhicules/jour à l'Est de Verfeil et 4.250 véhicules/jour à l'ouest de Verfeil, et sur l'axe passant par Saussens (RD 826) 6.800 véhicules/jour près de Saussens et 20.000 véhicules/jour aux abords de Toulouse. En fait il Verfeil, (soit par d'itinéraire que le choix vraisemblable soit par Saussens) se fait en fonction du lieu de destination (ou de départ) dans Toulouse ; Ainsi, pour le secteur sud-est de Toulouse, le trajet par Verfeil allonge la distance et le trajet Saussens, quoiqu'imparfait (traversée zones de sinuosité) apparaît plus performant en terme de durée.

trafic actuel Globalement, hors agglomération, le Castres et Toulouse n'apparaît pas spécialement chargé et un les limitations de vitesse usager raisonnable respectant rarement confronté à des ralentissements.

- Appréciation critique sur l'opportunité d'un itinéraire à péage :

financement Non considéré sous l'aspect moyen de financement et d'accélération de la réalisation du projet, le péage peut être interprété comme un instrument de partition du trafic global pour le désintensifier ; il n'apparaît pas adapté hors des grands axes à fort trafic ; pour l'axe considéré, au vu du trafic actuel, il est probable que le péage se traduira par une capacité sous

employée.

Je ne suis pas en mesure d'apprécier les prévisions de trafic dont le chiffrage apparaît cohérent en pages 72 et 73 du dossier du débat public. Je relève dans le commentaire des pages 70 et 71, l'indication que malgré le péage, le trafic se reporterait "largement" ou "majoritairement" sur l'autoroute, surtout pour les usagers effectuant la totalité du trajet entre Castres et propos, je persiste à penser que doit A ce Toulouse. le flux de circulation concernant pour fait, considéré le secteur Sud-Est toulousain, que le trajet par Verfeil, plus long d'environ 10 km et payant, n'apportera pas un gain de temps appréciable et que le trajet plus direct du RD 826 (par Saussens) enfin J'observe du trafic. une part notable conservera péage 1'autoroute pour estimé 2025 en comparativement du même niveau, sur la zone d'étude, que celui obtenu sur les axes Castres - Lavaur - Saint Sulpice ou Castres - Revel - Toulouse et est sensiblement inférieur à celui constaté aux abords de villes comme Revel ou Mazamet, ce qui semble attester d'un probable sous emploi de capacité.

Conclusions en faveur d'une autoroute gratuite et d'un aménagement progressif:

- Une autouroute gratuite captera logiquement un trafic plus important (de l'ordre de 40 à 70 % de plus que l'autouroute à péage selon le chiffrage pour 2025) et constituera donc pour la collectivité un investissement plus performant.
- Le processus d'aménagement progressif devrait être dicté par le volume du trafic et l'appréciation qualitative de la route existante (profil, traversée de zones bâties...); Dans cette approche, je suggère, en le commentant, l'ordre des priorités suivant:
- 1 Section entre Soual et Castres (dont le financement paraît déjà en partie acquis), prioritaire compte tenu d'un fort trafic avec une composante locale importante. Notons que dans l'hypothèse de l'option à péage, le trafic local rechignerait sans doute à emprunter cette section si elle était payante et l'on ne peut exclure que finiraient par émerger des groupes de pression pour demander aux collectivités publiques la suppression du péage, comme celà s'est déjà produit pour le péage de Roques Sur Garonne au Sud-Ouest de Toulouse.
- 2 Déviation de Cuq Toulza (pour supprimer la traversée du village), qui pourrait n'être dans un ler temps qu'une déviation courte, à défaut d'être prolongée à l'ouest vers l'intersection du RD 826 (portion assez rectiligne comportant quelques intersections et îlots bâtis en retrait de voie) et à l'est jusqu'à la jonction de la déviation de Puylaurens (secteur où l'actuelle route comporte dans chaque sens des zones alternées de dépassement assurant de manière satisfaisante la fluidité du trafic).
- 3 Liaison entre la déviation de Soual et la déviation de Puylaurens : portion courte et rectiligne mais en déclivité (ce qui peut induire quelques ralentissements dans la partie montante, en direction de Toulouse), avec en discontinuité quelques îlots bâtis.
- 4 Section entre Cuq-Toulza (ou intersection de la RD 826) et Verfeil (soit moins de 20 km) : la route actuelle, dont la partie tarnaise avait été aménagée et élargie vers les années 1980, ne traverse aucune zone bâtie (excepté un petit hameau), assez rectiligne, avec une visibilité profil d'un satisfaisante et peu d'intersections, reçoit peu de trafic local (elle traverse de petites communes rurales à faible population) et concerne principalement du transit en provenance ou en direction de Castres. De ce fait, avec un trafic mesuré et des conditions de circulation correctes, une mise à 2 x 2 voies de cette section me paraît pouvoir être différée sans incidence sensible sur le temps de trajet.

- Une réalisation progressive de la 2 x 2 voies est aussi rendue cohérente par la prise en compte et l'anticipation des contraintes environnementales qui, pour les prochaines décennies et avant conversion du parc automobile (énergies alternatives), devraient amplifier la tendance à prescrire la réduction des vitesses maximales autorisées (déjà effective sur le périphérique toulousain et les sorties de ville vers Tarbes et Auch) comme moyen de réduction de la consommation de pétrole et des émissions de carbone.

Le 23 Décembre 2009,

1 \ W

J. MONTAGUT